



Uniquement destiné aux médias.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Secrétaire exécutif de la CCNUCC : les gouvernements progressent dans la modulation des résultats attendus à la Conférence du Mexique, mais il reste à réduire le nombre d'options**

(Bonn, 6 août 2010) – Selon le secrétaire exécutif de la CCNUCC, Mme Christiana Figueres, les représentants des gouvernements réunis à Bonn pour la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (2 - 6 août) ont fait des progrès dans la forme à donner aux résultats de la Conférence du Mexique, qui aura lieu en novembre et décembre prochains, mais doivent resserrer le nombre d'options d'action de lutte contre les changements climatiques qui font actuellement l'objet de négociations.

À Bonn, de nombreux gouvernements ont fait savoir qu'un objectif raisonnable pour la Conférence de Cancún serait que la COP prenne une série de décisions permettant de mettre rapidement en route certains éléments clés du Plan d'action de Bali.

« Cela signifie que les pays pourraient décider de mener des actions responsables visant, par exemple, à gérer et mobiliser le financement de projets de lutte contre les changements climatiques, à favoriser le transfert de technologie, à renforcer les compétences et capacités nécessaires et à mettre en oeuvre des mesures d'adaptation, en particulier dans les pays les plus démunis et les plus vulnérables », a déclaré Christiana Figueres.

Le Plan d'action de Bali, adopté en 2007, constitue le fondement du travail du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Ce groupe de négociation est chargé de trouver une solution globale à long terme aux problèmes qu'engendre l'évolution du climat.

« Il faudrait que la Conférence de Cancún aboutisse à la formulation d'un mandat permettant de mettre résolument le cap sur un accord global juridiquement contraignant, qu'il faudrait adopter ultérieurement », a ajouté Mme Figueres.

Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto s'est également réuni à Bonn, parallèlement à l'autre Groupe de travail. La mission de ce groupe est de veiller au respect des engagements en matière de réduction des émissions, pris par les 37 pays industrialisés qui ont ratifié le Protocole de Kyoto, pour l'après 2012.

Le responsable des négociations en vertu du Protocole de Kyoto, John Ashe, a produit un projet de proposition, que les gouvernements pourront examiner d'ici la session de négociations d'octobre.



Le texte comprend une série de projets de décisions destinés à la Conférence de Cancún se rapportant notamment aux répercussions de l'agriculture sur les émissions, aux marchés du carbone et mécanismes associés, aux gaz à effet de serre et aux effets, selon les pays, de l'évolution vers un monde à faible production d'émissions.

Le secrétaire exécutif de la CCNUCC a rappelé que de nombreux pays avaient réintroduit des positions établies dans les textes, ce qui augmente le nombre d'options d'action. « Pour atteindre les résultats escomptés à Cancún, les gouvernements se doivent de sabrer la liste des choix possibles ».

Mme Figueres a exhorté les gouvernements à faire d'autres compromis à tous les niveaux d'ici la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu du 29 novembre au 10 décembre à Cancún. Les réunions de haut niveau prévues à Genève et New York en septembre, ainsi que la prochaine session de négociations organisée par la CCNUCC à Tianjin, Chine (4 - 9 octobre), constitueront d'excellentes occasions de poursuivre les efforts dans ce sens.

« Cette semaine a permis aux pays de clarifier pour de bon leurs positions individuelles. À Tianjin, ceux-ci devront s'entendre sur une démarche collective », a-t-elle affirmé.

Étaient présents à la Conférence de Bonn 1 656 participants en provenance de 175 pays.

## **La CCNUCC**

Avec 194 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 190 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique